



*Direction régionale  
de l'Équipement de Franche-Comté*

*Direction régionale  
de l'Équipement de Champagne-Ardenne*

## **Projet d'aménagement de la RN19 entre Langres (A31) et Vesoul Est**

**Bilan de la concertation recommandée  
par la Commission nationale du débat public**

### **SECTION LANGRES - VESOUL**

#### **2.1.4 L'ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS**

**MARS - NOVEMBRE 2007**

01 avril 2008

## Avant-propos

---

Cette note a pour objectif d'analyser les retombées médiatiques (presse et Internet) autour de la concertation recommandée par la CNDP pour l'aménagement de la RN19 entre A31 et Vesoul Est.

Elle prend en compte les articles de presse, (presse régionale) ainsi que différentes sources Internet et se compose de trois parties :

- ✓ La première est consacrée à la préparation de la concertation sur l'ensemble de la section, elle couvre la période du 22 mars au 25 juin 2007, marquée par plusieurs rendez-vous d'information :
  - ✓ l'annonce officielle du 22 mars 2007 au comité économique élargi et à la presse (en préfecture de Vesoul) ;
  - ✓ les réunions des 18 et 19 juin, à l'occasion desquelles le maître d'ouvrage exposait aux élus, aux acteurs économiques et associatifs ainsi qu'à la presse, les modalités de concertation ainsi que les premiers éléments d'information relatifs au projet.
- ✓ La seconde concerne le déroulement du premier temps de cette concertation consacré au projet d'autoroute sur la partie A31- Vesoul Ouest et court à partir du 26 juin, à la faveur notamment des trois réunions publiques de lancement de Port-sur-Saône, Fayl-Billot et Langres.
- ✓ La dernière partie relate la manière dont la presse a rendu compte du déroulement dans un contexte de fin de ce premier temps de la concertation : les réunions publiques de synthèse des contributions se sont effectivement tenues les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2007 respectivement à Port sur Saône, Langres et Fayl-Billot. Elle porte sur 7 articles.

# 1. La préparation de la concertation

(22 mars – 25 juin 2007)

---

**Cette partie relate la manière dont la presse a rendu compte de l'ouverture prochaine de la concertation, et éclaire les aspects particulièrement mis en exergue. Elle prend en compte également des sources internet (blogs, sites de formations politiques), permettant, au seuil de la concertation, d'éclairer certaines positions d'acteurs ou de formations politiques.**

**L'information concerne : selon deux axes :**

- ✓ d'une part la concertation dans la procédure et le dispositif mis en place ;
- ✓ d'autre part le projet routier A31-Vesoul, objet de la concertation.

## 1.1 L'annonce de la concertation

**Le principe de la concertation recommandée par la CNDP est présenté sous diverses facettes.**

**Pour certains, il s'agit d'un pas important dans la genèse d'un projet qui commence à avoir une longue histoire**

« Protocole de financement signé en juillet dernier en présence du ministre des transports, puis saisine de la Commission nationale du débat public qui a d'ailleurs décidé qu'il n'y aurait pas un débat public mais une concertation, nuance... On attendait la suite du dossier RN19 avec impatience.... (...) »

*L'Est Républicain – « Place à l'expression publique » - G.M. 26/03/2007*

« La Commission nationale du débat public (CNDP) a, le 6 décembre 2006, décidé d'organiser une concertation. " *c'est le signe que le projet avance*", souligne José THOMAS, personne garante, président du tribunal administratif honoraire. »

*La presse de Vesoul – « Aménagement de la RN19 : ça roule pour la concertation » Ph. C - 21/06/2007*

« A en croire les responsables de la Direction régionale de l'équipement (DRE) de Franche-Comté, il n'y avait eu jusqu'alors que "des embryons" de concertation autour du doublement de la N19 entre Langres et Vesoul. C'était avant que les parlementaires francs-comtois et champardennais ne persuadent l'ex gouvernement à revenir à l'autoroute, symbole d'une douzaine d'années gagnées sur le précédent projet. Cette fois, la concertation concernant les 73 km d'autoroute prévus à l'horizon 2018 va bel et bien débiter »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute à 'écoute» - Pierre DONARD- 22/06/2007*

**Ou alors, la possibilité de gagner du temps, puisque impliquant une procédure et un dispositif moins lourd qu'un débat public.**

« Une procédure moins lourde qu'un débat public, "*qui aurait demandé la nomination d'une commission particulière*" précise Michel BRAUD, chargé du service des maîtrises d'ouvrages à la direction de l'Equipement de Franche-Comté. La procédure de concertation ne requiert en effet que la désignation d'une personnalité censée être le "garant du débat".

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute Langres-Vesoul : l'heure de la concertation » -29 /03/2007*

Michel RAISON se félicite de la décision "équilibrée" donc "sage" de la commission nationale du débat public –

(...) C'est avec satisfaction que Michel RAISON a pris acte de la décision de la NCP qui n'exige pas un débat public sont l'organisation aurait inmanquablement retardé l'avancement du dossier de l'autoroute. »

*Blog de Michel RAISON – <http://www.michel-raison.net/actions.php?idrub=3> - « Liaison autoroutière Langres-Delle »*

### **Pour d'autres au contraire, elle est synonyme d'une efficacité réduite pour l'exercice de la démocratie**

« Les Verts déplorent la récente décision de la Commission nationale du débat public (CNCP). Lors de sa séance du 6 décembre, dernier, la CNDP a estimé inutile, contrairement à ce qu'avaient demandé les Verts, d'organiser un débat public sur le projet d'aménagement de la RN19 entre Langres et Vesoul Est ». (...) Il est paradoxal de constater que la CNDP propose très tranquillement de faire s'exprimer les citoyens dans un cadre où leur expression **n'a aucune chance de permettre une réévaluation du projet !!** »

*Blog des Verts de Vesoul-Gray–<http://lesvertsvesoulgray.org> : « A31 : Roulez camions »*

### **En tous cas, cette une procédure encore inédite dont certains aspects particuliers méritent une explication pédagogique**

« Cette concertation, une première en France dans le domaine routier (...)

Garant, quesaco ? Sachant que **ce type de consultation n'a jamais été lancé** pour un projet routier "je suis la caution morale de la sincérité, de la transparence et du caractère complet de la consultation. Je n'ai rien à dire sur le fond du projet, cela m'est interdit. Je suis neutre par devoir et par conviction. Ma seule obsession est que le public puisse disposer de toutes les garanties auxquelles il a droit." Pour José THOMAS, la concertation publique "présente des modalités différentes de l'enquête publique. Elle offre plus de place à l'imagination, au dialogue" »

*L'Est Républicain – « Place à l'expression publique » - G.M. 26/03/2007*

« Elle se déroulera **sous l'égide d'une personnalité indépendante**, José THOMAS, président de Tribunal administratif honoraire, désigné par le préfet REBIERE, pour veiller à la sincérité des débats »

*La Croix Hebdo – « concertation sur l'aménagement de la RN19 » - 22/06/2007*

### **La presse relaie amplement les informations pratiques relatives à la concertation ainsi que, sans vraiment l'expliquer, le principe de deux temps : a31-Vesoul, puis franchissement de Vesoul**

« Chacun pourra s'informer et exprimer son avis en se rendant aux réunions publiques bien sûr, mais également en prenant connaissance du dossier support (...), en consultant le site Internet (...) en adressant contributions ou questions par courrier (...), en postant une question ou une contribution au débat via le formulaire contact du site Internet "toute question recevra une réponse dans un délai raisonnable" assura José THOMAS »

(+ annonce détaillée des dates, heures et lieux des réunions publiques)

*La presse de Vesoul « Aménagement de la RN19 : ça roule pour la concertation » Ph. C - 21/06/2007*

« Ces réunions ne seront en réalité que **la phase inaugurale de la concertation**. Par courriel ou par courrier, "chacun pourra poser ses questions à l'administration d'ici début octobre" précise José Thomas, désigné pour être le garant du processus. Les contributions et les réponses qui y seront apportées seront alors restituées au travers de trois nouveaux débats publics (...)

Trois options pour s'informer et réagir :

- ✓ en assistant à l'une des réunions publiques (...)
- ✓ en consultant le site Internet (...)
- ✓ en adressant un courrier à l'adresse suivante (...)

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute à l'écoute » - Pierre DONARD- 22/06/2007*

« Les réunions publiques pour le lancement de la concertation sur l'aménagement de la RN19 entre l'A31 et Vesoul se dérouleront mardi 26 juin à la salle des Bateliers à Port-sur-Saône, mercredi 27 juin à 18 h à la salle de l'Oseraie à Fayl-Billot, jeudi 28 juin à 18 h au Théâtre de Langres.

(...) Cette concertation se déroulera en deux temps :

- ✓ de juin à septembre 2007, elle portera sur la section qui va de l'autoroute A31 à Vesoul Ouest (Charmoille), envisagée sous la forme d'une autoroute ;
- ✓ de septembre à décembre 2007, elle permettra d'aborder le franchissement de Vesoul, jusqu'à l'Est de l'agglomération. »

*La Croix Hebdo – « Concertation pour l'aménagement de la RN19 » - 22/06/2007*

« Bref maillon entre la future autoroute et la voie express en cours d'aménagement plus à l'Est, le contournement de Vesoul "fera quant à lui l'objet d'une concertation distincte en fin d'année", détaille Michel BRAUD, chef du service de maîtrise d'ouvrage à la DRE de Franche-Comté. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute à l'écoute » - Pierre DONARD- 22/06/2007*

## 1.2 Une première information sur le projet

### **Un premier avertissement est donné au public quant au à la nature des informations dispensées à ce stade par le maître d'ouvrage sur le projet.**

« Certes, le tracé n'est pas suffisamment affiné pour savoir s'il va ou non passer dans la pâture de belle-maman. (...) »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute à 'écoute» - Pierre DONARD- 22/06/2007*

### **Par contre, il est précisé que les échanges avec les territoires constitueront un vrai sujet de dialogue entre le maître d'ouvrage et le public**

« Cette concertation (...) porte sur le **parti d'aménagement retenu**, à savoir une autoroute concédée. Egalement sur des principes de fonctionnement tels que la situation **des 6 points d'échanges retenus**, le fonctionnement **du péage** ou la **desserte** des territoires traversés. »

*L'Est Républicain – « Place à l'expression publique » - G.M. 26/03/2007*

« La position des six échangeurs prévus – trois de moins qu'avec la voie express – constituera un des principaux points à discuter lors de la concertation. En premier lieu pour celui qui doit desservir la déviation au sud de Langres et dont l'implantation au droit de la D17 est probable, mais pas certaine. Le raccordement de Fayl-Billot est quant à lui "privilegié à l'ouest" de la cité vannière rappelle Patrice ROUPPERT, pas hostile toutefois à une implantation proche du carrefour de « la Rose des Vents ». Une solution dont il note "qu'elle permettrait à tout le territoire desservi par la RD460 (entre Champlitte et Bourbonne-les-Bains, ndlr) de bénéficier de l'échangeur autoroutier" »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute à 'écoute» - Pierre DONARD- 22/06/2007*

« La concertation, poursuit Michel BRAUD "portera aussi sur le positionnement des points d'échanges. Six au total et qui, pour l'heure, sont prévus à Langres-Sud – à l'intersection avec l'A31 – Chalindrey et Fayl-Billot ainsi qu'en Haute-Saône à Combeaufontaine, Port-sur-Saône et Pusey. Sachant qu'à 10 millions d'euros l'unité, "voire plutôt 15" il sera difficile selon Michel BRAUD, d'en rajouter un septième. En particulier à Saints-Geosmes où les élus locaux "ont renouvelé plusieurs fois "leur souhait d'y voir créer un échangeur avec l'ex RN74 »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute Langres-Vesoul : l'heure de la concertation » -29 /03/2007*

### **Le calendrier du projet, tel qu'il résulte du protocole de juillet 2006 est clairement annoncé**

« ... Ce qui signifie que rien n'est figé. Si ce n'est le calendrier de mise en service : déviation de Port-sur-Saône en 2014, Langres Sud en 2016 et intégralité du tracé au plus tard en 2018. Sauf énorme coup de Trafalgar politique évidemment »

*L'Est Républicain – « Place à l'expression publique » - G.M. 26/03/2007*

« Le calendrier des travaux demeure quant à lui inchangé. L'ouverture du contournement de Port-sur-Saône est prévue pour 2014 contre 2016 pour la bretelle qui, de Langres sud à Chaudenay, devra relier l'A31 à l'actuelle N19. Prévue au plus tard pour 2018, la mise en service totale du tronçon autoroutier créera un axe à deux fois deux voies continu entre Paris et Bâle. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute Langres-Vesoul : l'heure de la concertation » -29 /03/2007*

« ...le jour où l'autoroute sera une réalité. Ce qui sera le cas en 2018. Auparavant, ce sont les déviations de Port-sur-Saône (en 2014) et de Langres Sud (en 2016) qui auront été réalisées. »

*La presse de Vesoul – « Aménagement de la RN19 : ça roule pour la concertation » - 21/06/2007*

« Ce genre d'information devra attendre l'enquête publique, prévue pour 2012.  
*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute à 'écoute» - Pierre DONARD - 22/06/2007*

### **De plus, la maîtrise d'ouvrage évoque aussi les questions de trafic ainsi que quelques éléments de l'histoire du projet**

« A ceux qui constatent que le trafic actuel de la N19 augure mal de la rentabilité de l'opération, Patrice ROUPPERT oppose l'avenir. Vu en particulier qu le transit entre Paris et la Suisse n'aura plus à emprunter l'A6 puis l'A36, "nous tablons sur 2 900 véhicules supplémentaires par jour" indique-t-il. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute à 'écoute» - Pierre DONARD- 22/06/2007*

« "L'abandon il y a trois ans du projet de deux fois deux voies ne signifie pas qu'on repart de zéro", insiste ce technicien (ndlr, Michel BRAUD) " Le choix de l'itinéraire se fera en effet à l'intérieur du fuseau de 1 km de large défini avant l'interruption des études de la route express". »

*Le journal de la Haute-Marne – « Autoroute Langres-Vesoul : l'heure de la concertation » -29 /03/2007*

## 2 Le déroulement de la concertation

(22 mars – 25 juin 2007)

---

### **Ce nouvel épisode dans la vie du projet est l'occasion de revenir sur les délais d'élaboration et de traduire une impatience régulièrement évoquée dans les colonnes de la presse**

« Une concertation du grand public autour du projet d'aménagement autoroutier de la RN19 entre Langres et Vesoul. Eh oui, c'est parti. Et en matière d'infrastructure de telle ampleur, il paraîtrait même que ce soit une première. Les mauvaises langues diront qu'une première sur un chantier dont on parle depuis si longtemps relève de l'incongruité, reste que la loi "Démocratie de proximité" de 2002 impose la discussion préalable avec la population. (...) »

*L'Est Républicain – « Le fait du jour – RN19, parlons-en » - Sébastien MICHAUX - 28/06/2007*

« Un serpent de mer cet aménagement de la RN19. Mué, depuis, en une expression populaire "Depuis le temps qu'on en parle", donc, on en parle toujours. Mieux, on en discute désormais. »

*L'Est Républicain – « Le fait du jour – Unité » - Sébastien MICHAUX - 27/06/2007*

### **Pour autant, la position du maître d'ouvrage est ferme : cette concertation constitue une étape importante dans l'élaboration du projet, il faut savoir lui donner le temps nécessaire. La presse retranscrit la position d'ouverture du maître d'ouvrage**

« Car, martèle l'adjoint au directeur régional de l'Équipement, "ce projet, c'est leur projet". Patrice ROUPPERT entend ainsi parler du projet de la population. Dont l'avis est sollicité par le biais d'une concertation tout juste lancée. (...) "Une étape indispensable", a insisté Patrice ROUPPERT, "si l'on veut progresser sans courir de risques juridiques". Dans la mesure où la loi impose désormais de recourir à l'avis de la population avant d'aller plus en avant, le stade ultérieur étant l'enquête publique.

*L'Est Républicain – « L'autoroute, ça se discute » - Sébastien MICHAUX - 27/06/2007*

### **Les articles traduisent la volonté qui anime le maître d'ouvrage d'expliquer l'histoire du projet, en particulier de situer cette concertation par rapport un précédent : la concertation qui avait eu lieu en 2002 – 2003, à l'époque sur un projet route express**

« A la Direction régionale de l'équipement, on en convient "ça peut vous paraître bizarre". Forcément, parce que l'opinion publique a déjà été sollicitée par le passé. En 2002, sur un projet de route express à 2 x 2 voies (110 km/h) dont l'idée a depuis été abandonnée (...). Il n'empêche, les contributions versées à cette occasion seront exhumées des placards "Rien n'est jamais perdu" assurent les cadres de l'Équipement »

*L'Est Républicain – « L'autoroute, ça se discute » - Sébastien MICHAUX. 27/06/2007*

« Certains s'en inquiètent. La mécanique est-elle bien huilée ? Parce qu'il sa a cinq ans, au vu d'une route tellement longue avant de toucher au but (2025), on stoppa la machine. Inutile de chercher plus longtemps : l'aménagement de la RN19 en route express à 2 x 2 voies mourrait dans l'œuf.

Bon, depuis, on a lancé la concertation autour d'un projet d'autoroute à péage. Un protocole d'accord ayant été signé avec l'Etat en juillet dernier. Oui mais... on se remémore aujourd'hui une déclaration d'utilité publique théoriquement envisagée pour 2006, décision entérinant le projet. On "regrette" du côté du président de l'assemblée départementale les "cinq années perdues" après l'abandon du projet de 2 x 2 voies.

*L'Est Républicain – « Le fait du jour – Unité » - Sébastien MICHAUX - 30/06/2007*

**Les participants à la toute première des réunions de lancement, celle du 26 juin à Port-sur-Saône semblent un peu déçus : ils étaient venus à la réunion en quête d'informations très précises, en particulier sur la déviation de Port-sur-Saône, qui n'est pas l'objet de cette concertation**

« Rien n'est jamais perdu », assurent les cadres de l'Équipement. Bien incapables d'apporter des réponses précises à des gens venus s'enquérir de nouvelles fraîches. (...) Une réponse évasive après, (...) nous apprenions que les solutions proposées devraient l'être d'ici la fin de l'année.

*L'Est Républicain – « L'autoroute, ça se discute » - Sébastien MICHAUX. 27/06/2007*

**Des premières prises de position politiques sont relayées, soit en faveur du projet autoroutier**

« Mais par delà tous ces écueils, au-delà des clivages politiques, on a décidé d'adopter la "positive attitude" au sein de l'assemblée départementale. "Il est urgent de rester unis", clame le président KRATTINGER. "Vigilants" aussi.

*L'Est Républicain – « Le fait du jour – Unité » - Sébastien MICHAUX - 30/06/2007*

« L'intérêt général du département de la Haute-Saône est de se doter **le plus rapidement possible d'une liaison routière à haut niveau de services sur l'axe Paris (A31) – la Suisse (A36).**

Nous n'avons pas à avoir de religion sur le parti d'aménagement qui peut être retenu entre une autoroute concédée ou une route express à 2 x 2 voies, dont les configurations sont très proches l'une de l'autre.

Seule **compte la notion des délais**, car, au rythme budgétaire actuel, il y a en a pour 30 ans minimum à aménager la RN19 de Langres à Delle. (...)

En ce qui concerne le choix possible de l'autoroute, plutôt qu'une 2 x 2 voies, ce ne serait certainement pas par doctrine, mais bien en raison d'un mode de financement et de délais de réalisation plus efficaces. »

*Blog de Michel RAISON – <http://www.michel-raison.net/actions.php?idrub=3> - RN19 et RN57 : Mobilisons les énergies*

**Soit au contraire, sous forme de « coups de griffe » au projet.**

« Christian DESPRES, qui fut candidat aux dernières législatives (...) apporte aujourd'hui sa contribution au débat sur l'aménagement de la RN19 entre Langres et Vesoul. (...) "Je conteste à bien des égards le projet proposé :

- ✓ **inadapté aux besoins**, surdimensionné et inutilement coûteux ;
- ✓ **ce surcoût entraîne une mise à péage illégitime** (les usagers locaux paieront deux fois, par leurs impôts et par le péage) et **discriminatoire** (le prolongement au-delà de Vesoul sera gratuit) :
- ✓ **inefficace**, car les poids lourds, pour se soustraire au péage, ne se reporteront pas vers l'autoroute ;
- ✓ **préjudiciable à l'environnement (...)**
- ✓ **Peu prospectif** en terme d'aménagement, car le surplus de poids lourds est, une nouvelle fois, traité par l'accroissement des capacités routières (...)

*Je propose au contraire un projet modeste, dans lequel les questions de sécurité routière et de traversée des villes seraient traitées de manière prioritaire, proportionnellement aux capacités des enveloppes budgétaires publiques" »*

*L'Affranchi – « RN19 – Christian DESPRES pour un simple élargissement » - 06/07/2007*

« Ensemble, tout est possible pour reprendre un concept politique à succès. Même la déviation de Port-sur-Saône qui émergerait en 2014. En revanche, pas moyen d'obtenir la **gratuité du péage pour les hauts-saônois. Y a des limites à tout »**

*L'Est Républicain – « Le fait du jour – RN19, parlons-en » - Sébastien MICHAUX. 28/06/2007*

## 3 Les dernières expressions et les réunions de clôture

---

### 3.1 L'association AXIALE faite une proposition pour l'échangeur de Langres

**Lors de la réunion du 28 juin à Langres, la question de la position de l'échangeur de Langres a suscité de nombreux débats entre les tenants de l'implantation sur la RD 17 et ceux qui soutiennent une localisation sur la RD 974. Certains participants estiment que l'activité économique du secteur justifie l'implantation de deux échangeurs au niveau de Langres.**

« Qu'il soit localisé vers Balesmes ou vers Noidant, des voix se faisaient entendre. *La communauté de communes de l'Etoile de Langres s'est même prononcée en faveur des deux échangeurs* » a rappelé, hier, son président Bernard Saget. Ce, afin d'insister sur l'importance d'irriguer le tissu économique local. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Le projet d'échangeur qui fait l'unanimité » -19/09/2007*

« Tant que techniquement que financièrement, exiger deux échangeurs à 5 km de distance, l'un à Saint-Geosmes et l'autre, entre Langres et Chalindrey est illusoire. Mais aucun ne peut non plus faire consensus, puisque réaliser l'un ou l'autre *'revient à délaissier une partie du territoire'* a soulé Jean-Marie Voillemin au nom de l'association Axiale. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Une occasion unique » - 04/10/2007*

**Au vu de l'intérêt suscité par la question, le garant de la concertation a demandé, dans le cadre du dispositif, la tenue d'un atelier thématique pour approfondir la problématique de l'échangeur de Langres. Ainsi, une trentaine d'acteurs concernés se sont-ils réunis le 18 septembre 2007.**

« Le projet d'autoroute entre Langres et Vesoul faisait l'objet, hier, d'une réunion de travail en sous-préfecture. Il s'agissait d'évoquer une nouvelle fois la question de l'emplacement de l'échangeur. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Le projet d'échangeur qui fait l'unanimité » -19/09/2007*

**Un troisième scénario a été proposé par le président de l'association AXIALE.**

« Le projet part sur le principe d'opter pour l'échangeur situé vers Corlée et d'ajouter un barreau de raccordement vers l'autoroute A31, en direction de Noidant et passant par Saint-Geosmes. *'Cela reprend la vieille idée du contournement de Langres'*, commente Jean-Marie Voillemin. Ce qui éviterait à la cité de Diderot de subir le trafic en transit, notamment au niveau de la côte des Auges. Idem pour Humes. Sans compter que les zones d'activités seraient ainsi toutes équitablement desservies. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Le projet d'échangeur qui fait l'unanimité » -19/09/2007*

« l'association AXIALE (...) qui après s'être battue pour deux diffuseurs, a proposé voilà quinze jours une solution qualifiée d' *« alternative »* (...). En réalité, la renaissance d'un vieux projet qui consisterait à créer une rocade entre Saints-Geosmes et Corléd. Plus précisément entre l'ex-N74 et la D17. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Une occasion unique » - 04/10/2007*

**Cette proposition a été entendue à la fois par le garant et par la maîtrise d'ouvrage.**

« En conclusion à cet après-midi de réflexion, José Thomas, a refermé les débats en rappelant les échéances à venir. 'Votre proposition sera examinée, mais il n'y a pas de garantie qu'elle sera retenue', a prévenu ce dernier. Quoi qu'il en soit, le maître d'ouvrage, la direction régionale de l'Équipement, dévoilera ses intentions en avril 2008. Il est probable qu'elle demande une étude plus poussée concernant ce scénario. Un nouveau rebondissement susceptible d'encore faire traîner le dossier. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Le projet d'échangeur qui fait l'unanimité » -19/09/2007*

### 3.2 Les habitants de Saint-Geosmes proposent des amendements sur le tracé

**A l'initiative d'un habitant de Saints-Geosmes, une réunion de présentation du projet s'est tenue en mairie de Saints-Geosmes ; elle a été l'occasion de constater quelques inquiétudes .**

« (...) Une réunion de présentation du projet de l'autoroute Langres-Vesoul s'est tenue, mercredi 19 septembre, à 18 h, à la salle de la structure communale. Une soixantaine de personnes ont fait le déplacement pour venir écouter les dernières informations données par le maire, qui, à la veille, a assisté à une réunion officielle. (...) La première inquiétude concerne la pollution sonore. Il a été proposé de s'éloigner au maximum des zones urbanisées et de passer le plus au Sud dans le cadre du fuseau réservé. La pollution de l'air attise également les craintes et la création d'un échangeur proche du village ne ferait qu'aggraver la pollution. Le souci de protéger l'environnement et l'impact foncier ont ensuite alimenté les débats. »

*Le journal de la Haute-Marne – « L'autoroute en question » - 23/09/2007*

**Pour une large majorité d'habitants, le projet n'est pas remis en cause dans son principe. Toutefois, ils estiment que des aménagements sont nécessaires, et déposent une motion en ce sens.**

« Les riverains ont largement débattu sur les aménagements secondaires qu'impose cette autoroute. Ils savent que ces projets secondaires sont traités par d'autres administrations pourtant ils verraient d'un bon œil que tous ces dossiers soient traités de manière globale. »

*Le journal de la Haute-Marne – « L'autoroute en question » - 23/09/2007*

« Les organisateurs ont alors présenté une motion reconnaissant l'utilité publique de la construction mais ils ont demandé fermement que le tracé tangente totalement la limite sud du fuseau, qu'il ne soit pas créé d'échangeur sur l'ex-RN74 et que cet aménagement soit adossé à la future autoroute pour rejoindre l'échangeur de Saint-Vallier, enfin que le profil au droit de la zone urbanisée favorise un tracé en déblais et que soit prévue une couche de roulement minimisant l'impact sonore. »

*Le journal de la Haute-Marne – « L'autoroute en question » - 23/09/2007*

### 3.3 Les associations de défense de l'environnement prônent une alternative au mode routier

**Haute-Saône et Franche-Comté Nature Environnement proposent l'utilisation du mode ferroviaire...**

« 'La solution alternative au projet d'autoroute serait ainsi la réutilisation de la ligne Paris-Bâle par PSA pour son fret et le développement de l'usage du rail par d'autres usagers en fret et en personnes' proposaient les fédérations de défense de l'environnement. »

*L'Est républicain – « Le fait du jour - Autoroute » -27/09/2007*

### **... que certains estiment peu réaliste**

« On voit déjà la tête (de lion) du constructeur automobile. D'ailleurs, les associations de protection de la nature ne doivent guère se faire d'illusion en sollicitant "*une alternative étudiée et chiffrée*". Et en appelle à Jean Louis Borloo, histoire de placer la problématique au cœur du Grenelle de l'environnement. »

*L'Est républicain – « Le fait du jour - Autoroute » -27/09/2007*

### 3.4. Les réunions de clôture du premier temps de la concertation

#### 3.4.1 A Langres, la proposition d'AXIALE est confortée

##### **La proposition de l'association Axiale (opter pour l'échangeur situé vers Corlée et ajouter un barreau de raccordement vers l'autoroute A 31) obtient certains soutiens**

« Car ce projet de barreau à 2x1 voies n'offre pas qu'un intérêt économique, en facilitant l'accès des entreprises de Saints-Geosmes vers l'échangeur prévu avec la RD17. C'est pour le maire de Langres, une occasion unique de régulariser la circulation des poids lourds et éviter qu'ils ne traversent l'agglomération. Qu'ils aillent de Dijon vers Chaumont ou Vesoul, les poids lourds n'auraient en effet plus à emprunter la côte des Auges ou celle de la Collinière. Même chose pour les 150 et quelques convois exceptionnels qui empruntent chaque mois l'ex-N 74 et qui désormais, pourraient transiter par le bas de la ville puis le futur barreau. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Une occasion unique » - 04/10/2007*

##### **Ce scénario n'est actuellement qu'à l'état de principes : la question du financement, entre autres, reste entière. Pour autant, la réalisation ne doit pas être différée.**

« Le consensus qui s'était dégagé quinze jours plus tôt concernant ce contournement s'est donc vu confirmé mardi. Sauf qu'il ne s'agit encore que d'un schéma de principe a annoncé le président d'Axiale. Non seulement il est prématuré d'en dessiner le tracé précis mais les questions du "qui finance" et du "qui réalise" restent à discuter. Le fait que le conseil général soit le co-initiateur du projet laisse toutefois penser qu'il consent à en payer une bonne partie. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Une occasion unique » - 04/10/2007*

« Quant au délai de réalisation, Christian Nolot l'a qualifié "d'urgence". S'agissant d'un équipement complémentaire mais distinct de la future autoroute vers Vesoul, rien ne paraît en effet s'opposer à sa mise en service avant 2016. Soit la date prévue pour l'ouverture de la première entre l'A31 et Chaudenay, deux ans avant l'ouverture totale du tracé jusqu'à la capitale haut-saônoise. »

*Le journal de la Haute-Marne – « Une occasion unique » - 04/10/2007*

##### **...d'autant plus que la plate-forme bi modale est confortée par l'arrivée de l'opérateur Paris Terminal et que la CCI s'engage auprès de Chalindrey services.**

« La chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Marne vient d'entériner sa participation dans le capital de la toute jeune société de gestion de la plate-forme. Et maintenant, c'est un important opérateur qui fait son entrée (...). Paris Terminal enverra donc très prochainement ces premiers trains de 200m vers Chalindrey Services depuis son port de Gennevilliers, en région parisienne. "Le rôle de la plate-forme sera de décharger les containers pour en assurer la dispersion en Haute- Marne mais également vers les départements limitrophes", souligne Michel David. »

*L'Est républicain – « La plate-forme de Chalindrey aux portes de Paris » - 12/10/2007*

**Ce que certains estiment plutôt de bon augure, dans la mesure où d'importants bénéfices sont attendus de la plate-forme : moins de poids lourds sur les routes, mais surtout une économie locale plus dynamique.**

« Alain Marcerou, patron également du groupe Ariane de Montigny-le-roi, sera client de la plate-forme. *'La moitié de chaque train sera pour ma société. Ce sont des marchandises qui viennent qui viennent du Havre'*, fait-il remarquer. Le groupe Ariane représente 1 000 camions par an transportant des containers en direction de Montigny-le-roi. L'utilisation de la plate-forme sera autant de camions en moins sur la route. Ces containers une fois vidés de leurs marchandises seront à la disposition des chargeurs locaux et régionaux. *"Nous ouvrons une liaison vers le Havre par le port de Gennevilliers. C'est un désenclavement maritime du Sud haut-marnais"* martèle l'entrepreneur haut-marnais.»

*L'Est républicain – « La plate-forme de Chalindrey aux portes de Paris » - 12/10/2007*

« *'C'est l'occasion de créer de nouveaux services et de créer de la plus-value. La plate forme n'est pas génératrice de beaucoup d'emplois. Mais elle permettra la naissance d'emplois indirects et confortera les existants dans les entreprises de la région'* fait remarquer Alain Marcerou. APRES une dizaine d'années de gestation mêlées d'espoirs et parfois d'incrédulité, la plate-forme de Chalindrey devient un outil économique fédérateur.»

*L'Est républicain – « La plate-forme de Chalindrey aux portes de Paris » - 12/10/2007*

### 3.4.2 A Port-sur-Saône, les questions de la déviation et du péage prennent le pas sur celle de l'échangeur

**Le sujet principal à Port-sur-Saône est bien l'urgence de la déviation de la commune. Elle est affirmée à plusieurs reprises et avec force, tant dans la salle qu'au cours de la table ronde sur la circulation des poids lourds**

« *'Je ne comprends pas pourquoi les pouvoirs publics ont attendu aussi longtemps pour mettre en place la déviation de Port-sur-Saône'*. Paradoxalement, les seuls intervenants applaudis spontanément, mardi soir, à la réunion publique de Port-sur-Saône sur l'aménagement de la RN 19, ont été Yves Quémeneur, de l'Unostra et Francis Leroire, directeur du site PSA de Vesoul. (...) Le message est passé dans le public. Et aussi chez Jean Louis Guerriero du Conseil général et Patrice Rouppert de l'équipement. Qui ont bien compris que les intervenants de la table ronde sur la circulation des poids lourds n'accepteraient aucun retard dans les délais. »

*L'Est républicain – « Le poids lourd de l'économie » - 03/10/2007*

« Comment le futur barreau autoroutier qui doit relier Langres à Vesoul sera t-il financé ? Comment sera t-il construit ? *'Ce n'est pas notre problème'* a tranché Francis Leroire, directeur de l'usine PSA site de Vesoul. Une seule question hante son esprit : dans quels délais ? *"Il faut faire quelque chose, vous êtes en train d'enterrer l'économie de la Haute-Saône a t-il constaté Lundi après midi à Port-sur-Saône, à l'occasion d'une table ronde (...)"* »

*L'Est républicain – « Echanges autour des échangeurs de l'autoroute » - 04/10/2007*

« *'On ne peut pas continuer, on possède l'une des plus belles plate-formes d'Europe, mais elle débouche sur un cul de sac comme Port-sur-Saône'* a regretté Francis Leroire, impatient de voir les camions emprunter la déviation de Port-sur-Saône prévue pour 2014, puis celle de Langres en 2016. »

*L'Est républicain – « Echanges autour des échangeurs de l'autoroute » - 04/10/2007*

« Pour Jean-Paul Mariot, maire et conseiller général de Port-sur-Saône, et Marcel Begeot, maire de Scey-sur-Saone (il a mis en avant des raisons d'accès à la vallée de la Saône, mais aussi à l'entreprise Fiday gestion), c'est à l'Ouest de la cité que doit être réalisé l'échangeur de Port-sur-Saône, plus précisément au carrefour entre la RD 23 et la RN 59 . »

*L'Est républicain – « Echanges autour des échangeurs de l'autoroute » - 04/10/2007*

## **La question du péage est un autre sujet de préoccupation : la position de la barrière de péage est décisive pour appréhender les bénéfices de la déviation lorsqu'elle sera intégrée à l'autoroute**

« Pour Port, tout le monde semble d'accord pour placer l'échangeur à l'ouest. *'Cela semble plus judicieux pour capter le trafic'* souligne M. Guerriero. Mais ce qui préoccupe les Portusiens et les habitants de Scey-sur-Saône, c'est le péage. *'On va se retrouver pendant 4 ans (de 2014 à 2018) avec une déviation gratuite. Et après on va payer !'*, dénonce le maire Jean Paul Mariot. *'On peut envisager une solution comme à Belfort ou Montbéliard où les locaux ne payent pas le péage'* suggère quant à lui Jean Louis Guèrriero. »

*L'Est républicain – « Le poids lourd de l'économie » - 03/10/2007*

« Comme Jean-Paul Mariot l'a indiqué, son conseil se positionnera définitivement dès lors que sera connue l'implantation du péage. Pour l'élu portusien, le nœud du problème est que la déviation de Port-sur-Saône sera ensuite reversée dans la concession. »

*L'Est républicain – « Le poids lourd de l'économie » - 03/10/2007*

### 3.4.3 La position de l'échangeur de Combeaufontaine est amplement discutée

#### **Certains pensent que l'échangeur doit être au Sud**

« *'Il faut qu'il soit au sud pour que nos industriels ne délocalisent pas !'* défend Jean Pierre Maupin, vice-président à Dampierre de la communauté de communes des Quatre rivières. *'L'endroit est désertifié. Sur le territoire, il y a 27 000 emplois.'* »

*L'Est républicain – « Le poids lourd de l'économie » - 03/10/2007*

« *'Il me semble évident que l'échangeur soit au sud de Combeaufontaine car l'essentiel des entreprises de transport sont basées dans le pays dampierrois'* »

*L'Est républicain – « Echanges autour des échangeurs de l'autoroute » - 04/10/2007*

#### **D'autres au contraire estiment qu'il serait préférable de le situer au Nord de Combeaufontaine.**

« Claude Vanderkam, président de la communauté de communes des Belles Fontaines avance un coût environnemental (forêt et agriculture) plus important que si l'échangeur était situé au Nord »

*L'Est républicain – « Echanges autour des échangeurs de l'autoroute » - 04/10/2007*

« (...) Cette thèse contredit celle du président de la Communauté de communes des Belles Fontaines : *'si l'échangeur est au sud, ce sera un désastre pour l'environnement'*. A réfléchir donc, sachant que si l'échangeur est au sud, les 80 camions venant de Dampierre-sur-saône éviteront de traverser Combeaufontaine. Alors ? Protection de l'environnement ou développement économique ? »

*L'Est républicain – « Le poids lourd de l'économie » - 03/10/2007*

#### **Entre ces deux positions opposées, certains proposent un compromis**

« Pour des questions de coût, mais aussi de proximité (6 km entre deux), Laurent Coradini, un habitant de Port-sur-Saône a suggéré la réalisation d'un seul échangeur entre Port-sur-Saône et Combeaufontaine. »

*L'Est républicain – « Echanges autour des échangeurs de l'autoroute » - 04/10/2007*

*N.B : Le consultant n'a pas repéré d'articles sur la réunion publique de synthèse de Fayl-Billot du 3 octobre.*